

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

Le Mercredi 27 Février 2019 à 19h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en la salle de la Mairie de FLAMANVILLE.

Membres en exercices : 11

Nombre de Présent : 11

Nombre de Votant : 11

Date de convocation : 14/02/2019

Date d'affichage : 14/02/2019

PRESENTS : M Alain PETIT / M Benoît LEMERCIER / M Emmanuel FECAMP / Mme Maryse FONTENAY / Christophe CHOLLET / M Dominique SURAIS / M Nicolas BUNIAS / M Olivier LETELLIER / Mme Jocelyne DUCOUROY / Mme Martine DUFILS / M Mickaël ANQUETIL

SECRETAIRE DE SEANCE : M Nicolas BUNIAS

APPROBATION DERNIERE REUNION

Le procès verbal de la séance du 28 novembre 2018 est lu et adopté à l'unanimité

PROPOSITIONS BP 2019

Monsieur le Maire propose d'inscrire les opérations suivantes au BP 2019 :

- Achat d'un Lave-vaisselle, la meilleure proposition s'élève au montant de 3 865 € ht variante 4 200 € ht les études de 4 devis s'élèvent entre 4 500 € et 3 800 €
- Achat d'un ordinateur
- Caméras de surveillance pour un montant de 8 950 € HT pour 4 caméras et 1 dôme. Cette opération est estimée démesurée par rapport aux situations de vandalismes constatés dans la commune.
- Réfection de voirie rue verte pour un montant de 12 236.40 € (Cette programmation est prématurée)
- Réfection de voirie rue de l'Eglise pour un montant de 8 638.80 €
- Effacement des réseaux et Éclairage Public 201 592.77 €
- Assainissement

PROJETS 2019 - ECLAIRAGE PUBLIC ET EFFACEMENT DES RESEAUX SDE76

Monsieur le Maire présente les projets qui pourraient être commandés en 2019 et ainsi bénéficier d'un emprunt du crédit agricole.

- Rue du Petit Pont (Une réunion d'information et de présentation de travaux aux habitants de la rue se déroulera le **mardi 12 mars 2019 à 18h00** en présence de réseau environnement et le SDE76 et du syndicat d'eau)
- Éclairage Public Église 2ème phase.
- Rue de l'Ecole et du Château
- Rue du Verger et rue des Chaumières
- Rue de la Mare aux Hérons

À ce jour nous sommes dans l'attente de l'avis du trésorier concernant notre potentiel d'emprunt.

Cependant, il est précisé que l'emprunt fait lors de l'aménagement du logement arrive à échéance cette année par conséquent en 2020 il y aura 8 176.87 € de disponible au BP.

Si nous choisissons un emprunt de 143 780 .87 € sur 11 ans cela représenterait une échéance de 14 030.80 € jusqu'en 2030 et un cout de crédit à 11 088.03 €

Part Financée par la trésorerie	57 811,90 €
Part Financée par l'emprunt	143 780,87 €
TOTAL	201 592,77 €

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX SEINE ET NOMINATION DES DÉLÉGUÉS GEMAPI :

Monsieur le maire présente les modifications des statuts proposées par le comité syndical du 07 novembre 2018.

Le comité syndical après avoir délibéré, à la majorité des membres a approuvé les nouveaux statuts du SMBV Caux Seine et a mandaté le président afin qu'il puisse transmettre la délibération à toutes les collectivités adhérentes.

Concernant la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), il convient également de désigner un délégué titulaire et un suppléant pour siéger au comité syndical afin de représenter la commune de Flamanville dans le cadre de la prévention des inondations car cette compétence n'a pas été prise par notre EPCI. Cette dernière est donc transférée au SMBV.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de :

- Adopter le projet de modification de statut du SMBV
- Nommer Alain PETIT délégué titulaire
- Nommer Emmanuel FECAMP délégué suppléant

MODIFICATION DE RÉGISSEUR SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire expose,

Nous avons obtenu l'avis favorable et préalable de Monsieur le trésorier pour la nomination entant que régisseuse de Madame Beverly BLOUDEAU née 23.02.1995 à Saint Cyr l'Ecole, à compter du 01 mars 2019 pour l'encaissement des recettes relatives à la location de la salle des fêtes de la régie n°2102.

Le dernier dépôt a été réalisé par Cindy Tocqueville le 12 décembre 2018 et arrêté à la somme de 4 €. Je vous confirme qu'aucun autre fond n'a été déposé en Mairie, il n'y a donc pas lieu d'organiser de remise de service entre régisseur sortant / entrant.

Il serait pertinent de procéder à la facturation par titre du montant de la location afin de limiter l'utilisation de la régie et ainsi favoriser le paiement directement en trésorerie.

Par conséquent, seuls les encaissements correspondant à la casse de la vaisselle seront dès à présent pris en compte dans la régie.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de :

- De nommer Madame Beverly BLOUDEAU Régisseuse titulaire
- De nommer Madame Edwige LEBRETON Régisseuse Suppléante
- D'autoriser la facturation des locations de salle

PERMANENCE DU 2EME TRIMESTRE 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir le planning des permanences à la Mairie des Conseillers Municipaux pour le 2ème trimestre 2019

MUTUELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose d'étudier la mise en place d'une mutuelle communale afin de permettre aux habitants de bénéficier de tarifs préférentiels soit 30 % de réduction sur les cotisations. 3 prestataires seront sélectionnés, ils présenteront leur couverture, puis la commission sociale aura pour mission de choisir la mutuelle la plus favorable. La mutuelle MOAT propose une première présentation le **05 mars 2019 à 17h00**. AXA serait également disponible pour participer et Emmanuel doit se renseigner pour savoir si la MATMUT pourrait aussi intégrer ce projet. L'objectif de la commission sera de sélectionner les prestataires finalistes en mai et les proposer au Conseil Municipal début juin. Le conseil Municipal validera alors avec la collaboration de la commission sociale la société mutualiste retenue.

ANTENNE ORANGE

Monsieur Le Maire est en discussion avec la SNEF afin de s'assurer que l'antenne ne sera pas installée si les modalités techniques ne permettent pas son raccordement. Il sera également demandé le planning d'exécution.

PROJET HABITAT 76

Il convient de trouver un terrain à acquérir permettant la création de 5 à 6 logements de Béguinage jumelés (maisons pour seniors)

FONDATION DU PATRIMOINE

À ce jour le montant des dons s'élève à **10 160 €** soit 9 550.40 € de montant net. Une demande de participation au ruban du patrimoine a été adressé, à ce sujet, Monsieur le Maire présente le power point réalisé dans le cadre de ce dossier.

POINT RÉPONSES ENCOMBRANTS : 9 demandes actuellement reçues

CIRCULATION ROUTIÈRE ALLÉE DES TILLEULS

Nous avons reçu ce matin un courrier de la Commune de Motteville concernant la sécurisation de la circulation routière de l'allée des Tilleuls. Motteville nous informe qu'un stop sera installé et un arrêté sera pris par la Commune de Motteville. Monsieur le Maire précise ne pas avoir été concerté pour la mise en place de cette signalisation pourtant installée sur le territoire de la commune de Flamanville. Il est même discuté de la pertinence de remplacer une priorité à droite par stop qui risquerait de ne pas être respecté. De plus d'autres solutions auraient pu être envisagées, comme par exemple l'installation d'un sens interdit au niveau du carrefour rue de l'Eglise.

QUESTIONS DIVERS

L'Amicale des Maires organise une formation de sécurité sur les gestes de premiers secours le mercredi 20 mars. Sont inscrit MME DEHAYE MME BENARD et MME BLOUDEAU.

Les peintures de la mairie sont en cours, toutes les pièces seront refaites d'ici la fin de l'année

Une commission travaux sera organisée pour faire le point sur l'effacement des réseaux.

Les containers devraient être vidés plus souvent car ils sont souvent pleins, nous constatons également parfois des déchets qui ne sont pas des vêtements.

Devant la salle une grande flaque d'eau se forme, pour y remédier un pavage sera réalisé jusque devant le parvis.

De plus un beau dallage sera aussi programmé devant la salle.

Il est également prévu de refaire l'allée qui mène jusqu'à la mairie.

Le réaménagement de la sortie à droite sera également réalisé ainsi que le retrait des trois souches et la rénovation de la zone de dépassement.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close à 21h00.